



BARÈME DES HONORAIRES – TRANSACTION

Applicable au 27/04/2021

HONORAIRES TTC (TVA 20%) :

Forfait *factotum* de 4 000 €* + Honoraires de 4% du prix de vente

* Afin d'accompagner au mieux vendeurs et acquéreurs des prémices à l'aboutissement de leurs projets, l'ensemble de nos mandats incluent un forfait *factotum* comprenant les prestations suivantes :

- **ESTIMATION** précise et juste du bien immobilier ;
- **RÉALISATION ET PRISE EN CHARGE DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES** (DPE, amiante, plomb, électricité, gaz) ;
- **COMMUNICATION** dynamique et adaptée à vos besoins (confidentialité, discrétion, réactivité) ;
- **INNOVATION** fondée sur les nouvelles technologies et nouveaux outils de communication (site Internet de qualité, photos professionnelles, réseaux sociaux, ventes privées) ;
- **GESTION** courante et dynamique des dossiers (déplacements, visites, suivi, négociation) ;
- **VÉRIFICATION ET TRANSMISSION** de l'ensemble des documents administratifs et juridiques afin de garantir la régularité de la transaction ;
- **RÉDACTION** soignée des actes juridiques (mandat de vente, compromis) jusqu'à la réitération de l'acte notarié ;
- **SÉLECTION** pertinente des biens en adéquation avec les attentes des acquéreurs et visites qualifiées ;
- **MISE EN RELATION** avec nos partenaires privilégiés selon vos besoins et vos projets (maîtrise d'œuvre, financement, gestion de patrimoine, agencement intérieur et extérieur, débarras, nettoyage, déménagement, ...)

Les honoraires seront à la charge de « l'acquéreur » ou du « vendeur »
selon les conditions visées au mandat de vente.

NB : Dans un souci de présentation, l'agence s'autorise à arrondir légèrement le montant de ses honoraires.

LA GALERIE IMMOBILIER

SARL au capital de 10 000€ dont le siège social est situé au 6 rue Callot 54000 NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le N°840 525 216 – Assurance RCP : GENERALI N°AR296755
Carte professionnelle sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 5401 2018 000 034 308
Délivrée par la CCI de Meurthe-et-Moselle le 10 juillet 2018.